



# CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74

E-mail : [secretariat@cfecgc-orange.org](mailto:secretariat@cfecgc-orange.org)

---

Réf. : PS/01/03/2026-01-26

**Lettre recommandée AR**

ORANGE SA

111, quai du Président Roosevelt

CS 70222

92449 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX

À l'attention de **Madame Christel Heydemann**  
Directrice Générale

Paris, le 26 janvier 2026

**Objet : Mayotte – Déploiement de la fibre et situation des personnels d'Orange**

Madame la Directrice Générale,

Notre organisation syndicale souhaite vous alerter solennellement sur la situation des salariés d'Orange à Mayotte, à l'heure où sont envisagés des scénarios pouvant conduire à un retrait, total ou partiel, de l'entreprise de ses engagements industriels sur le territoire.

## **Une alerte sur la situation à Mayotte**

Depuis plus d'un an, les femmes et les hommes d'Orange à Mayotte font preuve d'un engagement exemplaire, dans des conditions humaines, matérielles et professionnelles parmi les plus difficiles que notre entreprise ait connues ces dernières décennies. Au lendemain du passage du cyclone CHIDO, alors que, comme l'ensemble des Mahoraises et des Mahorais, ils devaient eux-mêmes protéger leurs familles, bâcher leurs habitations, trouver de quoi manger et boire, ils ont été au rendez-vous, rétablissant le réseau radio dès le lendemain, restaurant la connectivité mobile en un temps record, puis s'engageant sans relâche dans la reconstruction des infrastructures fixes.

## **Une réponse durable : le déploiement de la fibre**

Face à l'ampleur des dégâts, le choix de ne pas simplement « remettre du cuivre sur du cuivre », mais d'accélérer une réponse durable par le déploiement de la fibre optique s'est imposé. Aujourd'hui, ces mêmes salariés déploient et commercialisent à marche forcée un réseau fibre, non par confort, mais par sens du service public et de l'intérêt général, conscients que l'alternative serait de laisser nos concitoyens dépendre durablement d'un opérateur satellitaire extra-européen, au détriment de la souveraineté numérique et de la résilience du territoire.

## **Des entraves institutionnelles préoccupantes**

Ils le font dans une adversité institutionnelle manifeste, marquée par des blocages administratifs, des refus ou retards d'autorisations et des pressions locales, qui ralentissent voire stoppent les travaux de génie civil. Ils le font aussi dans un contexte de concurrence dont chacun peut constater qu'elle ne tient pas ses promesses opérationnelles, pendant que Mayotte THD accumule les annonces sans résultats tangibles. Ils le font pourtant avec le soutien clair et massif de la population mahoraise, qui voit concrètement ce qu'Orange réalise et sait que, sans ces équipes, des pans entiers du territoire resteraient durablement déconnectés, ou dépendants de solutions non souveraines.

## **Soutien et reconnaissance envers les salariés d'Orange à Mayotte**

Nous sommes également profondément inquiets des informations concordantes faisant état d'une organisation du délégataire visant à **recourir à une main-d'œuvre malgache à bas coût, en contradiction avec les engagements pris à l'égard du département** et en total décalage avec l'ancrage local qu'Orange a toujours revendiqué et assumé. **Substituer à des emplois locaux qualifiés une main-d'œuvre extérieure moins-disante reviendrait à fragiliser encore davantage le tissu social et économique de Mayotte.**

Dans ce contexte, abandonner les salariés d'Orange à Mayotte, les transformer en variables d'ajustement d'un arbitrage financier ou contractuel, ou les placer dans une situation de sous-traitance industrielle dégradée, fût-ce à la demande du Gouvernement, serait socialement inacceptable et en contradiction totale avec les valeurs de responsabilité sociale portées par le groupe. La responsabilité d'Orange ne peut se réduire à des équations financières, elle inclut la solidarité, la continuité de service, la souveraineté numérique et la dignité de celles et ceux qui font vivre l'entreprise sur le terrain.

Nous appelons donc la direction d'Orange :

- à tenir fermement ses engagements industriels et sociaux à Mayotte, en assumant le choix d'une infrastructure pérenne fondée sur la fibre ;
- à ne pas céder à des scénarios qui sacrifieraient les salariés, les partenaires locaux et le sens du travail accompli au seul bénéfice de montages contractuels ou de calculs de court terme ;
- à intervenir au plus haut niveau auprès des autorités locales et nationales pour mettre un terme aux entraves administratives et politiques qui freinent le déploiement des réseaux nécessaires aux Mahoraises et aux Mahorais ;
- à reconnaître concrètement l'engagement exceptionnel des équipes, notamment par des mesures de valorisation adaptées, et par une communication claire et unifiée auprès de la population, afin de restaurer la confiance, là où tant d'autres promesses sont restées sans suite.

## **Pour un engagement durable à Mayotte**

Les Mahoraises et les Mahorais voient concrètement ce qu'Orange accomplit. Les salariés sont soutenus par la population, qui mesure leur dévouement et la différence entre les annonces et les réalisations tangibles.

La CFE-CGC Orange soutient pleinement ces actions. Ce projet n'est pas un passage en force, mais une réponse responsable, efficace et solidaire à une situation exceptionnelle. Il illustre la capacité d'Orange à agir vite, bien et avec sens de la mission de service public.

Les salariés de Mayotte n'ont jamais abandonné Orange, ni les Mahoraises et les Mahorais. Orange ne peut aujourd'hui les abandonner.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la Directrice Générale, en l'expression de notre détermination syndicale et de notre attachement profond à l'avenir d'Orange à Mayotte.

Patrice Seurin  
Délégué Syndical Central

Jean Michel Maillot  
Délégué Syndical Coordinateur DORM

